

PPL Courtage

27 janvier 2021

Madame la présidente

Madame la Ministre,

Madame la Rapporteuse,

Mesdames et messieurs les députés,

Chers collègues,

La proposition de loi relative à la réforme du courtage en assurance, du courtage en opérations de banque et en services de paiement, portée par notre collègue-députée de la Loire, Valeria Faure-Muntian, représente un véritable enjeu en matière de structuration et de simplification d'un marché qui est aujourd'hui vaste et peu encadré.

Depuis le début de notre mandat de parlementaires qui a débuté en juin 2017, nous ne cessons avec les députés de la majorité présidentielle d'agir pour la simplification et la transformation de nos entreprises, ce qui fut entre autre le cas avec la loi PACTE promulguée en mai 2019. La proposition de loi de la réforme du courtage s'inscrit pleinement dans la continuité de la loi PACTE dans sa volonté de simplifier le courtage en assurance. Notre engagement et notre mobilisation parlementaire reste intacte !

La réglementation du courtage en assurance et en opérations de banque étant de plus en plus complexe, et pour protéger nos consommateurs dans les meilleures conditions, il est fondamental de structurer ce marché, tout en préservant les courtiers de proximité. Aujourd'hui, la majorité des courtiers n'adhère à aucune association ni aucun syndicat. Nous agissons avec cette proposition de loi pour changer les choses par la racine !

Travaillée en concertation avec les acteurs de l'assurance, cette proposition de loi, qui reprend une mesure-phare de la loi PACTE, permettra une autorégulation des courtiers en assurance en les obligeant à adhérer à une association professionnelle. Cette association remplira le rôle d'intermédiaire entre leur profession et l'Autorité de contrôle et de régulation (ACPR). Cette disposition concernera l'assurance et le crédit, ce qui permettra de renforcer l'inter-professionnalité entre ces deux métiers. Pour plus de structuration, de simplification et de régulation !

Cette association permettra aux professionnels du courtage de mieux se former afin de monter en compétences et respecter ainsi les droits des consommateurs. Et pour vous répondre président Woerth, Orias est un registre avec une gouvernance paritaire qui n'a ni les moyens ni la compétence par exemple de contrôler la qualité de la formation. Ce sera le rôle de l'association qui vérifiera que les courtiers en assurance possèdent une formation solide et cohérente vis-à-vis de leur activité. Conjointement avec l'Autorité de contrôle et de

régulation, les associations pourront prendre des décisions disciplinaires en cas de non-respect des réglementations. Les associations offriront également une médiation professionnelle à leurs adhérents qui pourront de ce fait être accompagnés dans de meilleures conditions.

A ce stade, 22 000 intermédiaires en courtage d'assurance et en opération de banque et services de paiement (IOBSP) exercent l'activité d'intermédiation en assurance sans être soumis au contrôle permanent de l'ACPR. 56% des particuliers déclarent également ne pouvoir interpréter seuls les conditions de leurs différents contrats ce qui démontre l'importance de la relation et de la pédagogie financière entre les courtiers et les Français. Et cela répond certainement à votre interrogation président Woerth et à la vôtre monsieur Dufregne : cette réforme est bien attendue et elle l'est par les consommateurs !

Le contexte de crise sanitaire et économique que nous vivons aujourd'hui montre également que de nombreuses entreprises doivent être accompagnées en matière de couverture de risques et que les assureurs devront être au rendez-vous des nouveaux défis.

Avec les députés du groupe de *La République En Marche*, nous soutenons cette proposition de loi, qui contrairement à ce que vous avez affirmé président Woerth, sert bien à quelque chose : elle vise précisément à répondre à une meilleure autorégulation du secteur, à plus de courtage de proximité et à une meilleure protection des consommateurs.

Et c'est pour toutes ces raisons que nous la voterons.

Je vous remercie.